



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CMJE DU MARDI 27 MAI 2019

Étaient présents :

Au titre du CMJE : Maxime ACHARD, Lucile DIDELOT, Amaya EBER, Nisa SICAK, Marilou VIGNOT, Théo MALOLEPSZY, Amauri PENDILLION-CALAME, Noan VIGO, Chloé BENICY, Amandine MICHEL,

Au titre du conseil municipal : Alain BUKOVATZ, Michel ROUSSELOT, Bernard MARSAT, Catherine ANTOINE-LOUDIN, Leila AATIOQ

Invité : Docteur Jacques FROMENT

Excusés : Gérard ABBAS, Estelle STAZIAK

1. REMERCIEMENTS :

- ✓ Mr. BUKOVATZ a tenu à remercier les membres du CMJE pour le travail réalisé tout au long de l'année et leur présence lors des manifestations.
- ✓ Les membres du CMJE ont formé un très bon groupe, très appliqué et toujours positif vis-à-vis des projets menés.
- ✓ Les membres du CMJE ont été invités à proposer de nouveaux projets s'ils le souhaitent.

2. CONCRETISATION DU PROJET « ESPACE SANS TABAC » :

- ✓ Une présentation des affiches et de l'article présent dans le flash-infos a été réalisée.
- ✓ Le projet a été accepté lors du Conseil Municipal, le travail et l'implication du CMJE au sein du projet sera reconnu.
- ✓ Des panneaux seront mis en place à proximité des zones sans tabac, ces dernières seront limitées par un marquage au sol vert.
- ✓ Mr. Bukovatz souhaite contacter madame BERNI (directrice de l'école primaire) afin de réaliser un bandeau consacré à l'espace sans tabac sur le panneau de l'école.
- ✓ Pour l'école maternelle, deux panneaux seront installés, un sera mis en place sous l'abri bus et l'autre à l'entrée de l'école.
- ✓ Un rendez-vous avec l'entreprise Girot est à fixer afin de faire une demande de devis pour les panneaux et le marquage au sol.
- ✓ Mr. BUKOVATZ et le policier municipal travail sur un arrêté municipal (ils contacteront la préfecture afin d'avoir d'avantage d'informations sur la mise en place des zones non-fumeur).
- ✓ Mr. FROMENT tenait à remercier les membres du CMJE pour leur travail et leurs dessins. Il souhaitait également obtenir des précisions sur la configuration des lieux sélectionnés pour l'espace sans tabac.
- ✓ Mr. FROMENT a proposé de réaliser une rencontre avec les membres du CMJE d'autres communes associées au projet (Difficile à mettre en place car toutes les communes n'ont pas de CMJE).

- ✓ Le projet devrait être mis en place et inauguré début septembre (de préférence un samedi afin d'inviter les membres du CMJE et le Docteur FROMENT)
- ✓ Mme ANTOINE-LOUDIN a proposé d'inaugurer le projet peu de temps avant la fête du sport afin de réaliser un stand d'informations et de sensibiliser les gens lors de la manifestation.
- ✓ Mettre en place une campagne de communication avec la réalisation de flyer et d'articles.
- ✓ Les parents des membres du CMJE sont globalement pour ce projet. Il a été constaté que les parents fumaient moins dans les maisons et en présence d'enfants qu'avant.

3. REFLEXION ENVIRONNEMENTALE :

- ✓ Mr. MALOLEPSZY a proposé d'organiser une journée propreté pendant les grandes vacances (similaire à celle réalisée par les membres de la chasse). Cette proposition a été acceptée à l'unanimité.
- ✓ Une date et un parcours pour cette journée reste à définir.
- ✓ Les membres du Conseil Municipal seront sollicités.
- ✓ Après réflexion et en vue de contraintes temporaires, la prochaine réunion aura lieu fin août. Elle permettra de préparer le stand de la fête du sport et la journée propreté.

4. RAPPEL DES EVENEMENTS A VENIR :

- ✓ Le 18 juin au soir, aura lieu la commémoration de l'appel du général De Gaulle. Les membres du CMJE seront présents.
- ✓ Le 14 juillet sera célébré le 13 juillet. Les membres du CMJE seront présents pour la cérémonie.
- ✓ Concernant le centre aéré de cet été, il a été demandé aux membres du CMJE de faire un retour sur leurs expériences afin de connaître leurs avis et d'organiser au mieux les activités.

5. QUESTIONS DIVERSES :

- ✓ Une amélioration concernant les déjections canine a été constatée. Trois emplacements sont à définir pour placer les canicottes au sein de la commune.
- ✓ Suite à l'accident survenu au stade (jeunes adultes agressifs face à des plus petits), une affaire est en cours, une plainte a été déposée par les parents, de plus le policier municipal a rencontré l'entraîneur des jeunes
- ✓ Le policier municipal sera sollicité régulièrement afin de surveiller le stade
- ✓ Des caméras de surveillance seront installés au stade afin de la sécuriser et d'éviter les cambriolages.
- ✓ Il a été demandé que le policier municipal surveille la cantine afin d'éviter qu'un groupe de jeune ne viennent fumer et laissent leurs déchets.
- ✓ Un groupe de jeune perturbateur est à surveiller
- ✓ Il faudrait rappeler que la baignade est interdite et dangereuse dans le canal et le ruisseau (mise en place d'une pancarte).
- ✓ Trouver une remplaçante à la cantine (congé maladie)
- ✓ Mettre en place un atelier de dessin et solliciter Sarah VANDENBLICK, professeur d'art plastiques.

Des réponses aux questions diverses ont été apportées.